

Tarification 2026

Collectivités et établissements affiliés



Délibération du 16 décembre 2025

S o m m a i r e

- Service intérim territorial
- Réalisation des paies à façon
- Urgence paie
- Tutorat - Appui technique - Assistance administrative
- Prestation chômage
- Aide au recrutement

Page 3

- Réalisation du Document Unique
- Assurances statutaires
- Assistance statutaire - référent déontologue et laïcité
- Secrétariat Commission de Réforme & Comité Médical
- Service hygiène et sécurité

Page 4

- Assistance à la gestion documentaire
- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Signalement Harcèlement
- Médiation préalable obligatoire
- Location de salles

Page 5

Service Intérim Territorial

- Agents contractuels : frais de gestion mensuel appliqué sur le traitement brut et les charges patronales 7 %
- Frais minimum pour une mission 20 €

Réalisation des paies à façon (Réservé aux collectivités affiliées et paies territoriales)

Nombre de bulletins	Cotisation Annuelle	Prix par bulletin de paie
de 1 à 10 agents	200,00 €	7 €
de 11 à 49 agents	250,00 €	9 €
plus de 50 agents	300,00 €	12 €

Urgence paie (Réservé aux collectivités affiliées)

- Réalisation ponctuelle des paies en collectivité (déplacement inclus) 60 € de l'heure

Tutorat - appui technique - assistance administrative

- Coût par intervention 90 € la 1/2 journée

Prestation chômage (payant pour les collectivités non-affiliées ou ne cotisant pas à la cotisation additionnelle)

- Calcul d'indemnisation chômage 528 €
- Revalorisation d'allocation 106 €

Aide au recrutement

- Accompagnement au recrutement des cadres et cadres intermédiaires par l'utilisation et l'analyse des tests psychologiques 250 € par candidature examinée

PRESTATIONS

TARIFS

Réalisation du Document Unique (DU)

- Etablissement d'un devis pour les collectivités **de moins de 15 agents**, sur la base d'un tarif par agent 180 € par agent
- Etablissement d'un devis pour les collectivités **à partir de 15 agents**, sur la base d'un tarif par unité de travail 500 € par unité de travail

Assurances statutaires

- Gestion des dossiers, conseils, relations avec l'assureur, etc. 0,25%

Assistance statutaire - référent déontologue et laïcité

- Collectivités et établissements non affiliés (inclus dans la cotisation pour les affiliés) 3 152 € par an

Secrétariat Commission de réforme & Comité Médical

- Convention avec la Région Normandie 100 € par dossier

Service hygiène et sécurité

- Autres missions détachables de la mission d'information et de conseil 250 € par jour **ou**
125 € par 1/2 journée



Assistance à la gestion documentaire

- Assistance à l'archivage papier ou électronique
- Assistance à la réalisation des registres
- Assistance aux opérations de numérisation
- Assistance à l'aménagement de locaux

34 € de l'heure

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

- Temps d'information de la personne en charge du dossier au sein de la collectivité, et du responsable de traitement s'il le souhaite
- Mise à disposition du logiciel permettant la mise en conformité de la collectivité
- Mise à disposition du logiciel permettant la mise en conformité de la collectivité
- Échanges
- Suivi des mises à jour et appui en cas de demande d'exercice des droits d'accès, rectification...
- Conseil et aide dans tous les aspects de la mise en conformité (AIPD, analyse de contrats de sous-traitance)
- Réalisation du registre

150 € par an pour l'ensemble de la mission de DPD

230 € par journée

Signalement harcèlement

- Adhésion gratuite, facturation uniquement en cas de signalement suivi

335 € par signalement suivi

Médiation préalable obligatoire

- Adhésion gratuite, facturation uniquement en cas de médiation
 - Médiation obligatoire, jusqu'à 3 heures
 - Médiation conventionnelle, jusqu'à 3 heures
 - Médiation au-delà de 3 heures de tarif horaire

309,00 €

394,00 €

100,50 €

Location de salles

- Par salle hors matériel audio et vidéo

85 € avec le café d'accueil

MEMO CONTACTS

Pôle Gestion de l'emploi & des carrières

Emploi & rémunération.....emploi@cdg61.fr
Tutorat & appui technique.....tutorat@cdg61.fr
Gestion des carrières.....grh@cdg61.fr

Pôle Prévention & Santé au travail

Prévention, Document Unique.....preveneur@cdg61.fr
Instances médicales.....instancesmedicales@cdg61.fr
Assurances statutaires.....assurances@cdg61.fr
Référent Handicap.....hygiene.sante@cdg61.fr

Pôle Assistance à la gestion documentaire

Archivage & réalisation des registres.....archives@cdg61.fr
RGPD.....rgpd@cdg61.fr

Pôle Services généraux

Comptabilité.....comptabilite@cdg61.fr
Médiation.....direction@cdg61.fr
Référent déontologue.....referent.deontologue@cdg61.fr
Référent signalement.....referent.signalement@cdgnormands.fr
Location des salles.....[02.33.80.48.00](tel:02.33.80.48.00)

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ORNE

2 rue François Arago - 61250 VALFRAMBERT - Tél : 02.33.80.48.00

Retrouvez toutes nos missions sur www.cdg61.fr

